

Le Conseil Départemental et l'ONF :

Partenaires indispensables dans l'organisation du Grand Raid

Vendredi 12 octobre 2018

- Les sentiers : supports incontournables de cette manifestation
- 70% du parcours empruntent le réseau de sentiers financés par le Conseil Départemental et gérés par l'ONF





SOMMAIRE

3

Mot du Conseil Départemental

4

Mot de l'ONF

- **Les sentiers** : Supports incontournables du Grand Raid

5

- **Notre rôle au coeur de la société** : Accueillir le public

6

Le Conseil Départemental et l'ONF : Pour une gestion annuelle constante des sentiers de l'île

7

8

Prenez quelques précautions



Mot du Conseil Départemental

Le Grand Raid est chaque année un moment de sport, de communion et de ferveur hors du commun. Des milliers de coureurs viennent ainsi défier le temps, sur les sentiers les plus emblématiques de l'île. Des sentiers qui sont, tout au long de l'année, entretenus et valorisés par l'ONF et ses équipes, avec le soutien financier du Département de La Réunion.

Sur une île où la randonnée et le trail sont des pratiques en plein développement, le Département se doit d'offrir aux Réunionnais, ainsi qu'aux touristes, la possibilité d'une expérience sportive et de découverte sécurisée et agréable.

Chaque année, des millions d'euros sont ainsi consacrés à la préservation de près de 850 km de sentiers, afin de protéger notre patrimoine naturel tout en favorisant et en facilitant la pratique des sports de nature, tant pour les amateurs que pour les professionnels.

C'est un travail difficile qui exige la mobilisation de compétences particulières en faveur de la préservation d'une flore et d'une faune exceptionnelle à La Réunion. Le Grand Raid, par son ampleur médiatique unique, est l'occasion de mettre en valeur cet engagement, ce travail et cet investissement majeur du Département et de l'ONF au service de notre île, de son rayonnement et de son attrait.

Bravo aux équipes mobilisées tout au long de l'année, et qui œuvrent, à leur manière, à la réussite de cette course mythique !

**Le Président du Conseil Départemental
Cyrille Melchior**



Mot de L'ONF

Les sentiers : Supports incontournables du Grand Raid

Depuis la 1ère édition, le Conseil Départemental et l'ONF sont des partenaires indéfectibles et nécessaires dans l'organisation de la manifestation Grand Raid. Chaque année, le Conseil Départemental, propriétaire des forêts publiques réunionnaises, finance fortement la gestion courante des sentiers (entretien, réfection, ...) pilotée par l'ONF. Grâce à l'entretien engagé régulièrement, la manifestation du Grand Raid peut se dérouler dans des conditions optimales de sécurité et de propreté.

Les chantiers réalisés pour l'édition GRAND RAID 2018

- Sentier de la **Cascade Bras Rouge** à Cilaos (grand éboulement après cyclone) : 27 000 € (purge de versant et reconstruction sentier)
- Sentier de **Saint Joseph : La Prise** (grand éboulement après cyclone) : 22 000 € (purge de versant et reconstruction sentier)
- Sentier **Bérénice et 3 sources** : 9 500 € (traversée de ravine, arbres arrachés, reprise de plate forme)
- Sentier **Dos d'Ane – Deux Bras** (plusieurs éboulements après cyclones) : 14 000 € (purge de versant et reconstruction sentier)
- Sentier entre le gîte du **Piton des Neiges et Bélouve** : 100 000 € (travaux d'investissement pour améliorer une longue zone très boueuse)
- **Col de Fourche** (Salazie) : 5 000 € (amélioration de la sécurité sur un passage dangereux : construction d'un garde-corps)

De nombreux sentiers à Mafate, support du Grand Raid, ont été impactés par les épisodes cycloniques en 2018 :

- Sentiers **Taibit- Marla - la Nouvelle - Col des bœuf**
- Sentiers **Grand place - llet à bourse- Aurère- Roche plate.**

Ils ont fait l'objet d'interventions d'urgence (purge, reprise de plate forme, réfection de marches, élagage et abatage) pour assurer leur réouverture rapide et permettre l'entraînement des traileurs en conditions réelles. Ces interventions ont été financées par le Département en fond propre pour un montant d'environ **30000€ HT**.

Comme chaque année, un passage général sur l'ensemble du parcours géré par l'ONF (fauchage, élagage, réparation des ouvrages défectueux, nettoyage des dalots, épierrage) dans le mois qui précède l'évènement : travaux d'entretien estimés à 100 000 €.

- **Route forestière du Haut Mafate** : réparation par les services du Département des dégâts de la période cyclonique, remise en état du passage effondré pour 110 000 €. Sans ces travaux, l'organisation de la manifestation aurait été perturbée par un accès difficile vers le Col des Bœufs.

Chiffres-clés :

- **5 millions d'euros** chaque année consacrés à la gestion globale et constante des sentiers (entretien, aménagement, signalétique, ...) ainsi qu'à l'insertion (CUI et fourniture d'encadrement).

- **Près de 70% des sentiers empruntés par le Grand Raid** (soit près de 120 km) et la quasi totalité de ceux empruntés par le Trail de Bourbon, la Mascareigne et le Zembrocal trail font partie du réseau de sentiers **financés et gérés par le Département et l'ONF**. Ces sentiers se trouvent sur les espaces naturels départementaux (domaine départemental, forêt départementale de Sans souci, Chemin des Anglais, ...).

- **400 à 500 tonnes** de déchets sont ramassés chaque année sur les sites naturels de l'île.

- **500.000 €** sont dépensés par an pour ramasser les déchets en milieu naturel.



LES ÉQUIPEMENTS D'ACCUEIL DU PUBLIC EN FORÊT

Le réseau de routes forestières et de sentiers, très développé à La Réunion, a contribué à la réputation touristique de l'île. Le Conseil Départemental et l'ONF unissent leurs efforts pour préserver ce vaste linéaire qui reçoit chaque année plus de **5 millions de visites** et qui est constitué de :

- **987 km de sentiers** (4 fois le tour de l'île) sont aménagés et entretenus avec une forte volonté d'offrir aux randonneurs des **sentiers de qualité** dans un **environnement exceptionnel classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco**. Certains de ces sentiers (GR1, 2, 3) ont d'ailleurs fait l'objet d'une **labellisation par la Fédération Française de Randonnées Pédestres**.
- **609 km de routes et de pistes forestières** parcourues par 4 millions de visiteurs
- **276 km de pistes VTT**
- **158 km de pistes équestres**
- **350 aires d'accueil aménagées**
- **11 gîtes publics**

Notre rôle au coeur de la société Accueillir le public

Le milieu naturel géré par l'ONF, véritable poumon vert de l'île, est un espace où la population réunionnaise, de plus en plus citadine, aime à se retrouver pour le loisir et la détente. C'est également un lieu à fort enjeu pour le tourisme. L'accueil dans le milieu naturel doit donc à la fois satisfaire les attentes d'un public varié et favoriser le développement d'activités économiques.

Une gestion complexe, au service d'initiatives publiques et privées

Organiser l'accueil du public en forêt suppose que nous tenions compte de paramètres complexes et variés, comme la sensibilité écologique des milieux naturels concernés, la capacité de ces milieux à supporter un niveau d'accueil déterminé et variable selon les natures des activités envisagées, ou encore la problématique des risques naturels, très présents à La Réunion.

Ces critères s'appliquent, qu'il s'agisse des mesures des pouvoirs publics pour satisfaire les besoins en loisirs de la population, ou des offres de service envisagées par les acteurs privés. Nous nous employons à prendre des initiatives et à apporter des solutions qui tiennent compte de ces enjeux à la fois environnementaux, économiques et sociaux.

Des équipements pour favoriser l'accueil du public

Les infrastructures en milieu naturel sont nombreuses et variées à La Réunion. Elles sont le fruit d'une politique dynamique et volontariste d'accueil du public de la part des pouvoirs publics : Etat, Région, Département, communes et leurs intercommunalités, soutenus par l'Europe.

L'ONF accompagne depuis de longues années ses partenaires, sous forme d'études préalables à la réalisation des équipements, de la réalisation des travaux ou encore de l'entretien.



Office National des Forêts



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET L'ONF :

Le réseau de sentiers, très développé à La Réunion, a contribué à porter la réputation de l'île au-delà de ses limites naturelles. Peu d'endroits sont aussi richement dotés d'un tel patrimoine de sentiers. Une collectivité, le Département de La Réunion et un gestionnaire, l'ONF, ont décidé d'unir leurs efforts pour en préserver l'existence et rendre ce vaste linéaire de 987 km ouvert au public.

Une fréquentation soutenue

Le nombre de sorties sur les sentiers est évalué à 1.800.000 par an.

S'y côtoient :

- les familles qui privilégient les petites balades à proximité immédiate des sites d'accueil, avant ou après un pique-nique, ce qui représenterait 300.000 visites annuelles
- les randonneurs qui préfèrent les marches de plusieurs heures, soit 900.000 visites annuelles.

Les sentiers de La Réunion : un niveau d'investissement supérieur à la majorité des autres départements français

Réputée au niveau mondial pour sa biodiversité exceptionnelle et ses paysages époustouflants, La Réunion offre **aux randonneurs une expérience inédite** au cœur d'une île intense. **Le Département de La Réunion s'investit** depuis de nombreuses années dans **l'aménagement des itinéraires de randonnée réunionnais**. **Ces derniers sont le support incontournable du Grand Raid, manifestation majeure pour notre île.**

Le **Département de La Réunion**, propriétaire de 95% de forêts publiques, **investit chaque année plus de 20 millions d'euros** pour la protection et valorisation des milieux naturels. La Collectivité **finance les travaux** d'aménagement, de rénovation et d'entretien des sentiers mis en œuvre par ses partenaires gestionnaires (ONF, associations, communes, GCEIP...).

Les sentiers de La Réunion bénéficient sans nul doute d'un **niveau d'investissement supérieur à la majorité des autres départements français**. **Près de 5 millions d'euros y sont affectés chaque année** pour leur aménagement et leur entretien, mis en œuvre par les ouvriers de l'ONF et 300 personnels forestiers en insertion.

Un grand choix pour partir à la découverte de l'île

- diverses publications présentent les différents itinéraires pour partir se promener dans les meilleures conditions et satisfaire ainsi vos curiosités historiques, géologiques, floristiques...
- pour les enfants et pour faciliter vos envies de sorties en famille, l'ONF a édité le guide Sentiers Marmailles qui propose des balades accessibles à tous. Vous pouvez les consulter en ligne sur le site du Conseil Départemental de La Réunion. Les programmes forestiers et touristiques sont majoritairement co-financés par la Région et le Département (sur fonds européens).



Une fonction sociale et économique indéniable

La dimension sociale présente plusieurs facettes :

- les sentiers permettent d'abord à la population de développer des activités de loisirs
- leur entretien et leur réfection génèrent de l'emploi grâce à la volonté politique des élus du Département qui y consacrent des moyens conséquents chaque année
- la gestion des sentiers sert de support de formations techniques aux bénéficiaires de contrats d'insertion (environ 500 personnes par an)
- enfin, les itinéraires pédestres servent, pour les sites qui ne sont pas équipés de routes, de voie de desserte pour y entrer ou en sortir, ou encore aller à l'école. C'est le cas du cirque de Mafate.

L'activité marchande générée par les sentiers est prise en compte dans le cadre de la réflexion écotouristique. Un itinéraire devient un lien incontournable entre les diverses structures économiques et touristiques des Hauts (refuges de montagne, gîtes, tables d'hôtes, boutiques).



Prenez quelques précautions

Conseils et précautions

Dans la nature, le risque zéro n'existe pas. En particulier à La Réunion où découvrir sa beauté se mérite, avec souvent des dénivelés importants à franchir.

Les conseils ci-dessous vous permettront de préparer au mieux votre sortie nature :

- prévenez un de vos proches ou amis de votre sortie
- avant de partir, consultez la météo et l'état des sentiers
- pensez à adapter la marche à sa condition physique
- ne sortez pas des sentiers balisés
- tenez compte des dangers qui sont indiqués à l'entrée de chaque itinéraire par des « pictogrammes sentiers »
- emportez de l'eau, une carte, des vêtements de pluie et une crème solaire
- ne buvez pas l'eau des ruisseaux sans pastilles désinfectantes
- prévoyez une petite trousse à pharmacie.

Numéros utiles et « Info Sentiers »

- Météo France : 08 36 68 02 02
- Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne : 02 62 930 930
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Police Gendarmerie : 17
- Appel d'urgence européen par téléphone portable (gsm) : 112
- Rendez-vous sur le site internet www.onf.fr/la-reunion, rubrique « **Infos sentiers** ». Les différentes cartes des sentiers par secteur et tous les arrêtés préfectoraux en vigueur sont consultables.

Hébergement et informations touristiques

- L'île de La Réunion Tourisme (IRT) : 02 62 90 78 89
- Fédération régionale des offices de tourisme et syndicats d'initiatives (Frotsi) : 02 62 21 73 76
- Loisirs accueil : 02 62 90 78 78

Depuis l'étranger, composer l'indicatif de La Réunion (0262) + le n° désiré (sans le « 0 »).